



Bienvenue chez Harmonie Yoga. **Pour assurer le bien-être de tous et le bon fonctionnement de nos séances (de septembre à fin juin), merci de prendre connaissance de ce règlement.**

Toute inscription implique l'acceptation de ces conditions.

1. ADMISSION ET INSCRIPTION

- **Séance de découverte :** Une première séance d'essai est offerte. Elle vous permet de découvrir notre méthodologie et au professeur de valider l'aptitude de l'élève à suivre le cours.
- **Formalités :** L'inscription est **validée par la remise du bulletin complété et signé, ainsi que du règlement de l'adhésion annuelle**
- **Mineurs :** Une autorisation parentale signée est obligatoire.

2. APTITUDE MÉDICALE ET RESPONSABILITÉ

- **Auto-évaluation :** L'adhérent doit s'assurer auprès de son médecin que la pratique du yoga ne lui est pas contre-indiquée. L'inscription vaut déclaration sur l'honneur d'aptitude physique.
- **Certificat médical :** Bien que non obligatoire, il est vivement conseillé.
- **Sécurité :** Toute pathologie ou fragilité doit être mentionnée sur la fiche d'inscription. En cas de blessure, l'association décline toute responsabilité : il appartient à l'élève de choisir le niveau de difficulté adapté à ses capacités, après conseil du professeur.
- **Écoute du corps :** Ne forcez jamais. Laissez-vous guider par votre respiration et votre ressenti.

3. DÉROULEMENT DES COURS

- **Durée :** Les cours durent 1 heure (prolongation possible pour le Yoga Nidra).
- **Ponctualité :** Merci d'arriver **5 à 10 minutes avant** le début pour vous installer. En cas de retard, merci d'entrer en silence pour ne pas perturber la concentration du groupe.
- **Calendrier :** Pas de cours durant les vacances scolaires et les jours fériés (sauf information contraire).

4. MODALITÉS FINANCIÈRES

- **Engagement :** L'assiduité n'est pas obligatoire, mais les cours non suivis ne sont pas remboursés.
- **Remboursement :** Un forfait commencé n'est remboursable qu'en cas de **force majeure** (maladie de longue durée, déménagement) sur décision du bureau de l'association.
- **Flexibilité :** L'inscription est possible toute l'année avec un tarif adapté au prorata.

5. VIE PRATIQUE ET SAVOIR-VIVRE

- **Matériel :** Prévoyez un tapis de sol et une couverture et un petit coussin pour la relaxation.
- **Tenue :** Une tenue souple, confortable et décente est exigée.
- **Hygiène de vie :** Il est recommandé de pratiquer l'estomac léger.
- **Savoir-vivre :** Les téléphones doivent être en **mode silencieux**. Le respect des autres adhérents et la propreté des locaux sont impératifs.

6. RADIATION

L'association se réserve le droit d'exclure, sans préavis ni remboursement, tout adhérent dont la conduite serait jugée incorrecte, irrespectueuse envers les autres pratiquants ou le professeur, ou de nature à troubler le bon déroulement des cours. Le non-respect répété des consignes de sécurité ou du règlement intérieur constitue également un motif de radiation définitive sur décision du bureau.

7. AVANTAGES ADHÉRENTS

L'adhésion donne accès aux cours de Yoga, Yoga Nidra et Méditation, ainsi qu'à des tarifs préférentiels sur les ateliers thématiques organisés durant l'année.

8. PROTECTION DES DONNÉES (RGPD)

Les informations collectées lors de l'inscription sont strictement réservées à l'usage interne d'Harmonie Yoga et ne seront jamais diffusées à des tiers.

« Le yoga est comme la musique : le rythme du corps, la mélodie de l'esprit et l'harmonie de l'âme créent la symphonie de la vie. » BKS IYENGAR